

## Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 13 août 2015, n°2015-22, Semaine 32

Dans ce bulletin, la Cellule de l'InVS en région (Cire) Lorraine-Alsace vous propose une surveillance de l'asthme et des allergies ainsi que des pathologies liées à la chaleur. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, le système d'alerte canicule et santé (SACS) est en activité.

### | Sommaire |

Investigation d'un foyer de cas de rougeole dans le Haut-Rhin .....	2
Surveillance par pathologie :	
- allergies .....	3
- asthme .....	4
- pathologies liées à la chaleur.....	5
Pour approfondir.....	6
Partenaires de la surveillance en Alsace .....	6
Modalités de signalement à l'ARS d'Alsace, pôle VGAS .....	6

### | Faits marquants |

- ⇒ Depuis le 18 juillet 2015, aucun autre cas de rougeole n'a été déclaré à l'ARS d'Alsace. Au total, cette épidémie a concerné **230 cas de rougeole en Alsace** et **3 cas en Allemagne**. Cet épisode a été clôturé le 8 août 2015.
- ⇒ L'activité des associations SOS Médecins pour **allergie** est faible et reste dans les fluctuations habituellement observées à cette période de l'année. En semaine 32, la part d'activité liée aux allergies représentait 2% pour SOS Médecins Strasbourg et 1,5% pour SOS Médecins Mulhouse.
- ⇒ L'activité pour **asthme** des deux associations SOS Médecins reste faible. Le nombre de diagnostics enregistrés (4 pour Strasbourg et 3 pour Mulhouse) représentait respectivement 0,4 et 0,6% de l'activité de chacune de ces associations (stabilité par rapport à la semaine 31).
- ⇒ D'après le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA), le risque allergique est très faible pour les pollens de graminées et urticacées dans les deux départements d'Alsace.
- ⇒ En semaine 32, le nombre de diagnostics hebdomadaires des **pathologies en lien avec la chaleur** est en augmentation par rapport à la semaine 31, mais reste plus faible que pendant la période caniculaire de juillet, pour les 2 associations SOS Médecins. Ainsi, 16 diagnostics ont été enregistrés pour l'association SOS Médecins Strasbourg (soit 1,3% du total des diagnostics) et 5 diagnostics pour l'association de Mulhouse (soit 1% du total des diagnostics).
- ⇒ Après un excès de **mortalité** observé durant les semaines 27 et 28, les effectifs observés depuis la semaine 29 sont dans les valeurs attendues. Ces effectifs sont en cours de consolidation. Un bilan complet de la mortalité en lien avec l'épisode caniculaire qui a traversé la France du 29 juin au 8 juillet sera disponible à la fin de l'été.

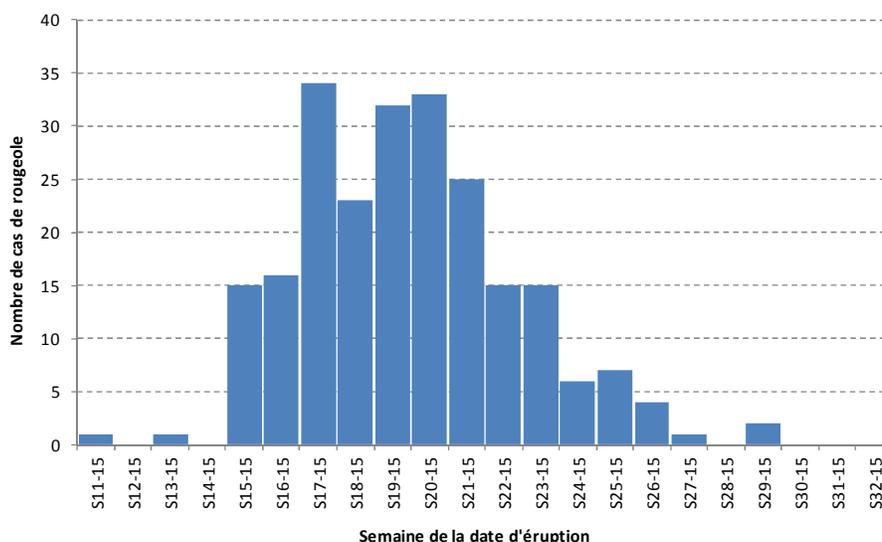
## | Investigation d'un foyer de cas de rougeole dans le Haut-Rhin - point au 13/08/2015 |

Depuis le 18 juillet 2015, aucun autre cas de rougeole n'a été déclaré à l'ARS d'Alsace. Cet épisode a été clôturé car la fin de la période de surveillance était le 8 août 2015.

A ce jour, seul un foyer en lien avec cette épidémie a émergé en Europe. Ce foyer a concerné 3 cas en Allemagne. Aucun foyer n'a émergé dans une autre région française.

Au total, cette épidémie a concerné **230 cas de rougeole en Alsace** et **3 cas en Allemagne**.

| Figure 1 | Distribution du nombre de cas déclarés de rougeole selon la date d'éruption cutanée, Alsace, depuis la semaine 11-2015 (du 9 au 15 mars)



Concernant la gestion des cas suspectés ou confirmés, il est important :

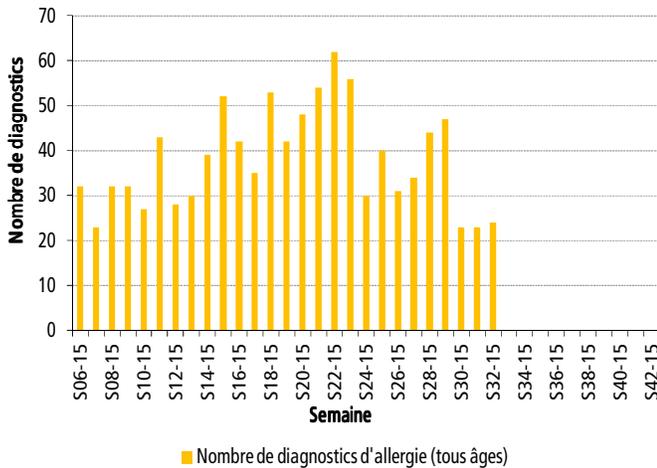
- D'effectuer un **prélèvement salivaire** chez le patient avec les kits adaptés (disponible sur simple demande auprès de l'ARS d'Alsace) ;
- De faire **porter un masque chirurgical** au patient suspect et si possible de lui éviter de passer par une salle d'attente ;
- De demander **l'éviction des collectivités** pendant période de contagiosité (5 jours après le début de l'éruption) ;
- De vérifier le **statut vaccinal** des personnes (objectif de 2 doses de vaccin trivalent en l'absence d'antécédent de rougeole);
- De rechercher dans l'entourage du cas des contacts lors de sa période de contagiosité avec des **femmes enceintes non vaccinées sans antécédent de rougeole**, des **sujets immunodéprimés**, des **enfants âgés de 6 à 11 mois non vaccinés** en post exposition, des **enfants de moins de 6 mois dont la mère n'est pas immunisée** contre la rougeole. En cas de contact avec un cas confirmé de rougeole depuis moins de 6 jours, un traitement par immunoglobuline peut être réalisé en service hospitalier de pédiatrie ou de maladies infectieuses.
- De **déclarer** le cas à l'ARS d'Alsace dans les plus brefs délais.

Lien vers le point national du 14 août 2015 relatif à cette épidémie :

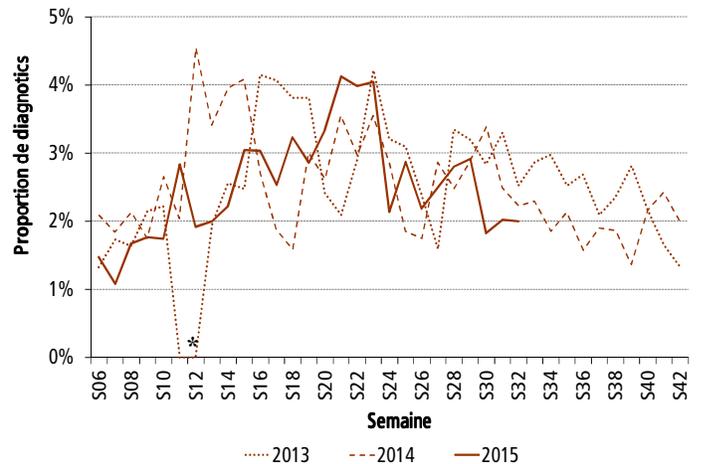
<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-declaration-obligatoire/Rougeole/Points-d-actualites>

| Association SOS Médecins Strasbourg |

| Figure 2 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)



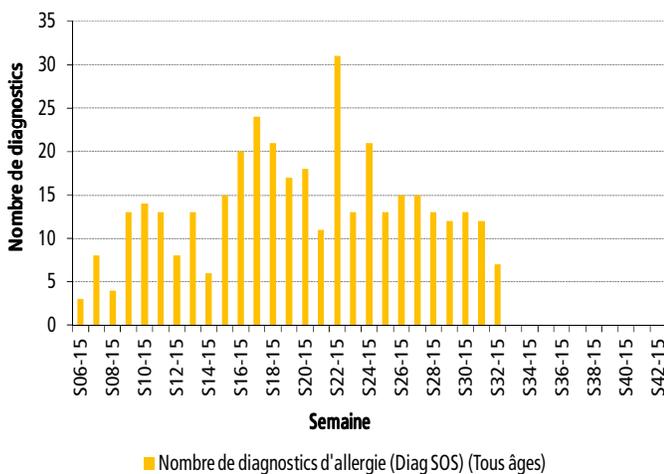
| Figure 3 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)



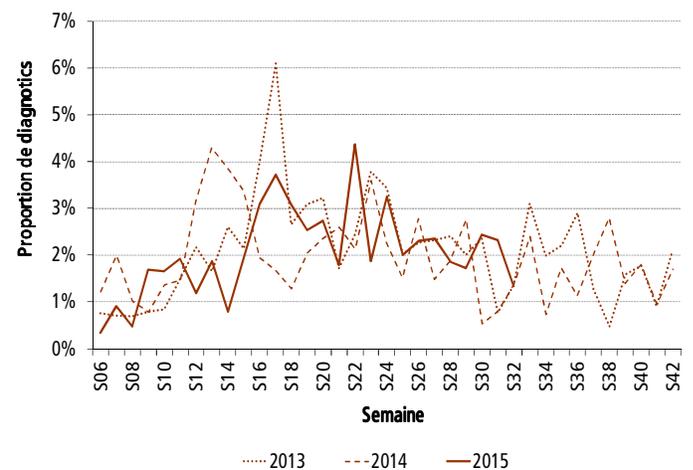
\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Association SOS Médecins Mulhouse |

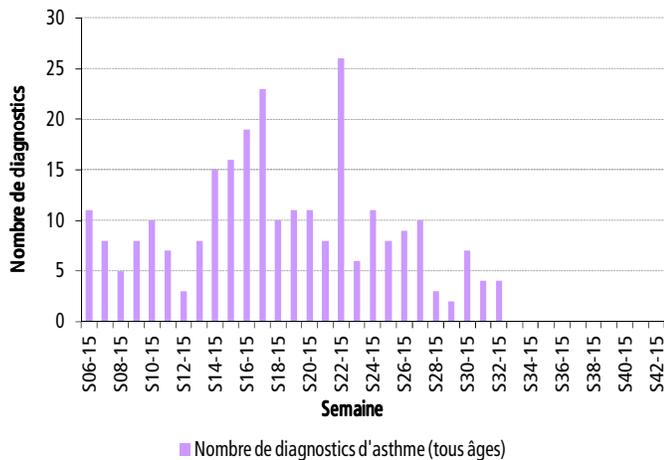
| Figure 4 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Mulhouse)



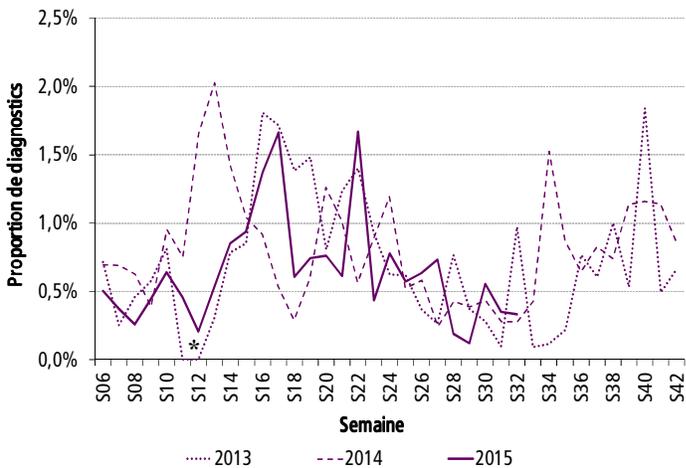
| Figure 5 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins Mulhouse)



| Figure 6 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)

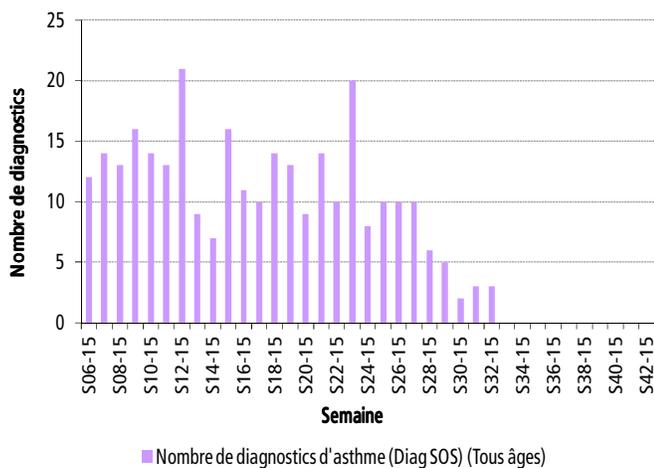


| Figure 7 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins Strasbourg)

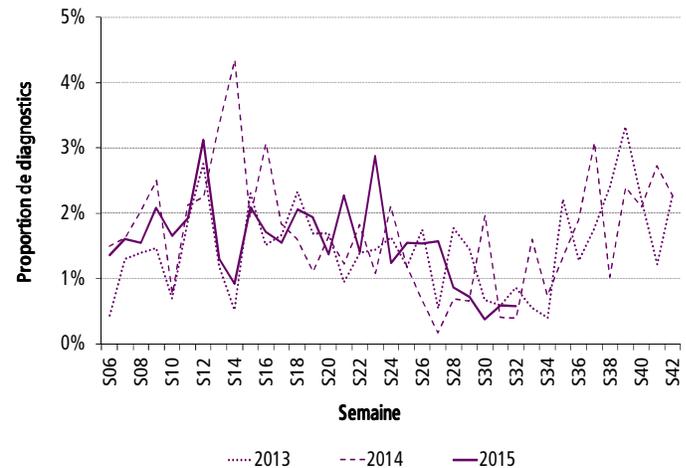


\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

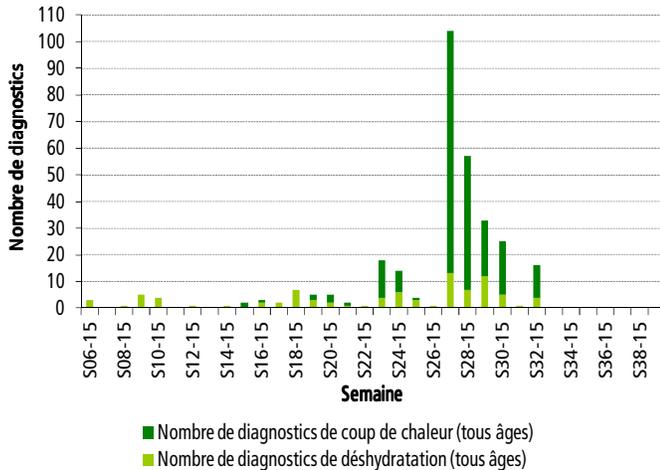
| Figure 8 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins Mulhouse)



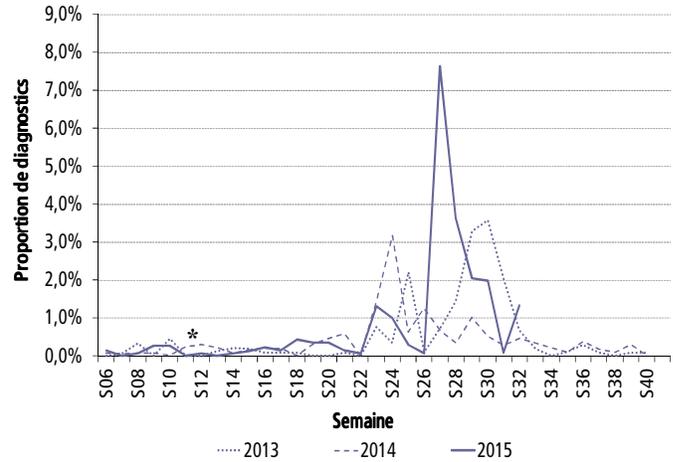
| Figure 9 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins)



| Figure 10 | Nombre hebdomadaire de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins)

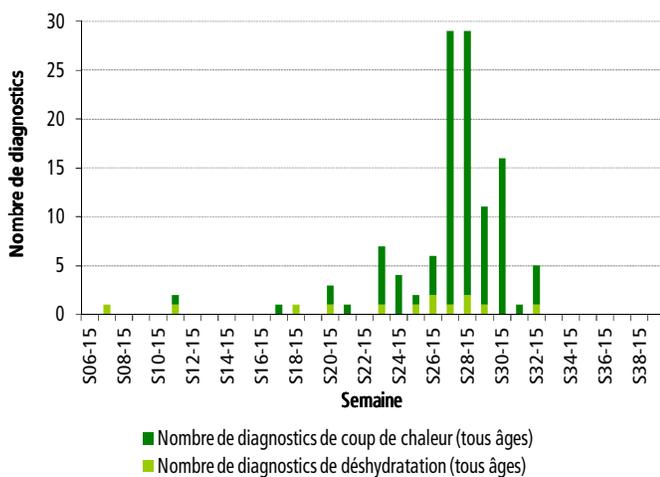


| Figure 11 | Proportion de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur parmi le total des diagnostics tous âges en 2013, 2014 et 2015 (Source : SOS Médecins)

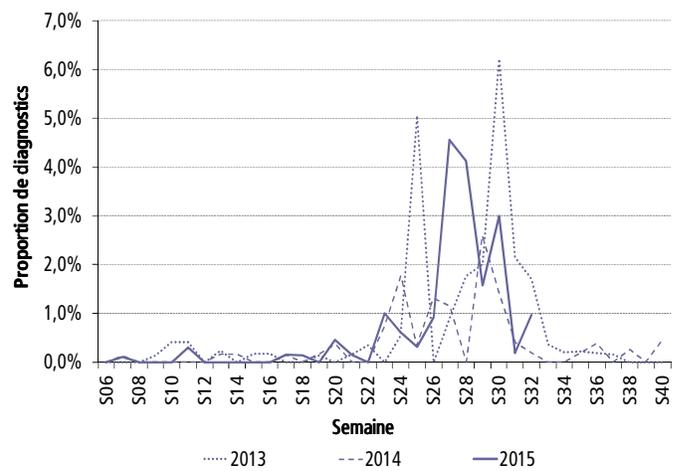


\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Figure 12 | Nombre hebdomadaire de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur tous âges depuis la semaine 06-2015 (Source : SOS Médecins)



| Figure 13 | Proportion de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)



## | Pour approfondir |

Sur le site internet de l'InVS:

- [Bulletin hebdomadaire international \(BHI\)](#)
- [Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins](#)
- [Situation épidémiologique des gastro-entérites aiguës en France](#)

Sur le site internet du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) : [Bulletin allerge pollinique](#)

## | Partenaires de la surveillance en Alsace |

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires régionaux :

- l'Insee et Services d'état-civil des mairies;
- Météo France;
- l'Agence Régionale de Santé d'Alsace;
- le laboratoire de virologie des Hôpitaux Universitaire de Strasbourg;
- les associations SOS Médecins de Strasbourg et Mulhouse.

## | Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tout signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax** au **03 59 81 37 19**
- par mail à l'adresse suivante : [ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr](mailto:ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr)

### Directeur de la publication :

François Bourdillon  
Directeur général de l'Institut de veille sanitaire

### Rédactrice en chef :

Christine Meffre,  
Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

### Comité de rédaction :

Virginie Bier  
Oriane Broustal  
Diane Pivot  
Sophie Raguier  
Isabelle Sahiner  
Lucie Schapman  
Jenifer Yaï

### Diffusion

Cire Lorraine-Alsace  
ARS Lorraine  
3 boulevard Joffre  
CS 80071  
54036 Nancy Cedex

Mail : [ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr)  
Tél. : 03.83.39.29.43  
Fax : 03.83.39.28.95

*Si vous souhaitez être destinataires du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à [ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr)*